

CPMS Libre HUY 2
PROJET de CENTRE
2016 - 2020

Composition de l'équipe :

Direction :	Nathalie STEIMES
Conseillères Psycho-pédagogiques :	Kristel ANNO Vinciane DUPAS Davina HARDY
Assistante en psychologie :	Inès HONINGS
Assistantes sociales :	Vinciane CHARDOME Marie Christine DRICOT
Infirmière sociale :	Stéphanie MINSIER

1. Etablissements scolaires de notre ressort :

- Enseignement maternel :

Ecole SAINTE-THERESE Place Joseph Wauters, 7a, 4210 MARNEFFE-BURDINNE
Ecole MATERNELLE LIBRE rue du Centre, 11, 4500 HUY (TIHANGE)

- Enseignement fondamental :

Ecole DON BOSCO, rue de la Cloche, 41A, 4540 AMAY
Ecole SAINT-PIERRE, rue Vinâve, 11C, 4540 AMPSIN
Ecole SAINT-MARTIN Thier de Messe, 4, 4520 WANZE (ANTHEIT)
Ecole SAINT-MAXIMIN rue du Centre, 22, 4160 ANTHISNES
Ecole SAINT-JOSEPH rue des Grottes, 29, 4170 COMBLAIN-AU-PONT
Ecole SAINT-FRANCOIS rue de Surlemez, 3, 4218 COUTHUIN (HERON)
Abbaye de Flone SAINT-JOSEPH chaussée Romaine, 2, 4540 AMAY (FLONE)
Ecole communale de TINLOT rue de Liège, 9, 4557 FRAITURE
Ecole SAINTE-MARIE Ch. d'Andenne, 97, 4500 GIVES (BEN-AHIN)
Ecole SAINT-JOSEPH Raidillon du Thier, 2, 4180 HAMOIR
Ecole Libre de HOZEMONT rue du 11 novembre, 22, 4460 HORION-HOZEMONT
Ecole fondamentale SAINT QUIRIN rue Entre deux portes, 75, 4500 HUY
Ecole St-LOUIS /Ste-MARIE rue des Sœurs Grises, 10, 4500 HUY
Ecole SAINT-MARTIN rue Rolée, 4, 4550 NANDRIN
Ecole SACRE-CŒUR rue des écoles, 7, 4170 POULSEUR
Ecole du SACRE-CŒUR rue Maflot, 30, 4120 NEUPRE-ROTUEUX (implantation primaire)
Ecole du SACRE-CŒUR rue Duchêne, 11, 4120 NEUPRE-ROTUEUX (implantation maternelle)
Ecole DON BOSCO rue Solovaz, 15B, 4470 SAINT-GEORGES
Institut du SACRE-CŒUR rue sous-les-Roches, 2, 4500 STATTE (HUY)
Ecole SAINT-LOUIS Route de Strée, 24, 4577 STREE
Implantation Ecole fondamentale SAINT MARTIN, rue de l'église 30, 4557 TINLOT
Ecole de la SAINTE-FAMILLE rue des Messes, 7, 4577 VIERSET-BARSE
Ecole SAINT-MARTIN rue Neuve, 8, 4530 VILLERS-LE-BOUILLET
Ecole SAINT-JOSEPH chemin de Tharoul, 4, 4570 MARCHIN
Implantation Ecole SAINTE-MARIE rue Joseph Wauters, 11, 4530 WARNANT-DREYE

- Enseignement fondamental spécialisé :

Ecole SAINTE-CLAIRE rue des Larrons, 8, 4500 HUY (enseignement spécialisé)

- Enseignement secondaire :

Collège SAINT QUIRIN rue Entre-deux portes, 75, 4500 HUY

2. Introduction :

Le décret de la Communauté française de 2006 définit les missions des centres PMS autour de 8 axes. Nous avons fondé notre projet autour de ces 8 axes tout en nous inscrivant dans le programme spécifique de notre Pouvoir Organisateur.

Ce programme spécifique se réfère aux valeurs des « Missions de l'Ecole Chrétienne » et à la « Charte des Centres psycho-médico-sociaux ».

Rappelons les trois missions essentielles confiées aux centres PMS :

« 1. Promouvoir les conditions psychologiques, psycho-pédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;

2. contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;

3. dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle. »

(Décret mission des centres PMS 2006, article 6)

Notre projet de centre est guidé par des valeurs, en accord avec l'humanisme et que nous défendons au fil de nos actions. Elles sont les suivantes :

1. Respect
2. Tolérance
3. Solidarité
4. Optimisme
5. Humilité

Le projet de notre centre PMS définit certaines priorités. Il précise nos manières de travailler et propose de nombreuses activités possibles. Ce projet est une offre de service globale faite à tous les établissements scolaires de notre ressort. Cependant, nous ne mettons pas en œuvre toutes ces activités dans toutes les écoles. Notre équipe développe des programmes adaptés à chaque école, en concertation avec les équipes pédagogiques. Ces choix sont fonction de l'analyse des demandes formulées, des besoins des enfants, des familles et des écoles ainsi qu'en tenant compte des ressources et limites des particularités locales.

Notre centre PMS étant subsidié par la Communauté française-Fédération Wallonie-Bruxelles, nos interventions sont toujours gratuites.

Toutes nos données sont couvertes par le secret professionnel.

Nous développons un projet spécifique pour l'enseignement spécialisé. Ce projet sera développé en annexe.

Notre centre a longtemps desservi exclusivement des écoles fondamentales. Depuis septembre 2016, une réorganisation de la population au sein de notre asbl nous permet de travailler avec une population scolaire plus élargie en incluant une école secondaire dans notre ressort.

Nos pratiques vont en être modifiées, notamment en enrichissant nos pratiques et amenant une vision à plus long terme du parcours de l'élève.

La nouvelle répartition de population au sein de l'asbl va amener à une adaptation de notre projet de centre et concrètement une nouvelle organisation de notre travail d'équipe.

Notre centre couvre dès lors une population d'enfants de 2 ans et demi jusqu'aux jeunes de 18 ans et plus dans l'enseignement ordinaire ainsi que l'enseignement spécialisé primaire pour une école.

Nous rédigeons un projet spécifique pour l'enseignement spécialisé, joint au présent document.

Les réalités de terrain influencent également notre projet de centre. Citons certains facteurs sans hiérarchie : le succès confirmé dans plusieurs de nos écoles par les projets d'Intégration ; le rayon dans lequel se situe nos écoles qui est de 30 km autour de Huy ; la distance entre nos écoles ; le contexte des écoles qui est tantôt rural, tantôt urbain ; notre population en augmentation constante, ce qui occasionne une charge toujours plus importante de travail ; les offres parfois restreintes de relais extérieurs ;...

3. Notre travail au fil des 8 axes

Notre projet de centre s'articule autour des 8 axes, tels que définis par le décret mission. Nous développons ci-après nos principes et nos actions tout en soulignant que la priorité sera accordée à 3 axes de travail durant les 4 prochaines années, choisis parmi les 8 axes de notre décret mission.

1. Soutien à la parentalité
2. Réponse aux demandes
3. Prévention

Axe 1 : Offre de service aux consultants

Soucieux de faire connaître les centres PMS et la variété de nos missions, nous avons diverses manières de procéder selon le public visé. Le but de nos actions est de nous faire connaître et d'expliquer nos services et nos missions ainsi que d'informer sur les façons de nous contacter, notamment par notre présence lors de « permanences » à l'école.

Le terme « permanence » s'entend dans le sens d'une présence à l'école qui soit active et ouverte aux consultants. Ces moments permettent une accessibilité et une visibilité facilitée de nos équipes. C'est aussi une organisation du temps de travail consacré à chaque école nous aidant gérer le surplus de travail et équilibrer le temps consacré à chaque école.

Avec les parents :

- Notre équipe est présente aux réunions de parents collectives que les écoles organisent en début d'année autant dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire.
- Nous avons réalisé un document de présentation personnalisé de notre centre. Cette plaquette présente nos missions, nos 8 axes de travail et explique nos grandes lignes de travail de manière simple mais complète. Nous la distribuons aux nouveaux élèves, aux nouveaux parents de l'enseignement fondamental ainsi qu'aux parents des enfants entrant en classe d'accueil. Dans ces cas précis notre document est accompagné d'une lettre informative.
- Soucieux d'être attentifs aux moments charnières, nous adressons un courrier particulier aux parents des enfants de 3^e maternelle leur expliquant le travail que nous réaliserons avec leur enfant durant l'année à venir.
- Nous adressons un courrier aux parents de 1^{er} secondaire dans le même but.
- Nous utilisons une feuille de liaison avec les parents, qui est une fiche familiale actualisée.

Avec les écoles :

- La rencontre des directions d'établissements en début d'année qui permet l'ajustement mutuel de nos actions et de nos projets annuels.
- Nous présentons notre centre PMS dans les réunions de personnel de nos établissements scolaires, et cela se fait parfois en présence de notre direction de centre.
- Notre projet de centre est remis à nos directions d'écoles, favorisant ainsi les échanges autour de nos projets respectifs lors des rencontres entre la direction de notre centre et les directions de chaque école de notre ressort.
- Depuis peu, notre équipe est présente dans les écoles de manière plus visible et prévisible, facilitant les rencontres. Pour ce faire nous organisons des permanences autant en offre de service qu'en réponse à des demandes. Les jours de présence à l'école sont fixes et sont annoncés à l'ensemble des équipes éducatives.
- Eclairés par nos formations récentes en systémique nous proposerons aux enseignants de réaliser ensemble un travail de co-construction autour des difficultés rencontrées avec certains enfants à l'école.
- La direction de notre centre présente l'intégration, le cadre légal, les conditions et les implications dans les écoles qui réfléchissent à mettre des projets en place, avec des informations plus détaillées données aux directions d'établissements.

Avec les partenaires extérieurs :

- Afin de poursuivre au mieux la collaboration avec le réseau local, notre équipe se rend disponible aux rencontres autant pour une présentation de notre projet de centre que pour un échange autour de situations concrètes. La clarification des rôles de chacun permet la complémentarité et améliore le travail au bénéfice des enfants et des jeunes.

Avec les enfants/les jeunes :

- L'enfant est au cœur de nos préoccupations en regard des 3 missions dévolues aux centres PMS. Lorsqu'il grandit et manifeste le besoin d'un espace de parole, notre équipe offre une accessibilité facilitée aux élèves en disposant une boîte aux lettres accessible aux élèves de 5° et 6° primaire. Ce projet est présenté aux directions, aux parents au moyen d'une lettre ainsi qu'aux élèves eux-mêmes lors d'une animation en classe.
- Notre équipe se présente dans toutes les classes de 1°secondaire.

Projet : Conscients des avancées technologiques actuelles nous souhaitons proposer à tous nos partenaires (écoles, familles, services extérieurs) de mieux nous connaître au travers d'un site internet que nous prévoyons de réaliser prochainement pour les 3 centres de l'asbl.

Projet : Dans le même ordre d'idée nous prévoyons la mutualisation informatisée des outils et ressources au sein de notre asbl.

Axe 2 : La réponse aux demandes des consultants Prioritaire

Le souhait de toute l'équipe est d'accueillir au mieux les demandes de chacun. Pour ce faire nous soulignons l'importance de l'analyse de la demande.

- Nous accordons du temps aux entretiens de parents afin de cerner au mieux la demande et les difficultés rencontrées, mais aussi envisager les pistes de solutions, souligner les ressources disponibles dans les différents milieux de vie de l'enfant et du jeune.
- Nous assurons notre rôle d'interface entre les différents partenaires (les parents, le milieu de vie, l'école, les thérapeutes extérieurs, les services sociaux locaux,...).
- Notre équipe propose aux enseignants de développer le travail en co-construction. C'est un outil supplémentaire d'intervention qui nous apparaît innovant et pertinent tout en impliquant davantage la personne demandeuse. Pour ce faire nous souhaitons être attentifs aux conditions de temps (la durée des entretiens) et de lieu (un local) favorables à ce travail de réflexion commune ayant pour but de construire et chercher ensemble les solutions aux difficultés rencontrées à l'école.
- Cette approche de construction commune est aussi utilisée favorablement avec les parents.
- Afin d'analyser les demandes et proposer les interventions les plus pertinentes, toutes les situations sont réfléchies en sous-équipes (les agents qui travaillent dans l'école) par des concertations régulières systématiques et instituées comme telles.
- L'inter-vision régulière avec l'ensemble de l'équipe participe à une analyse plus fine des situations, de même que les supervisions réalisées par la direction du centre pour des situations particulières.

Parmi les solutions le plus souvent envisagées, nous citons sans aucune hiérarchie :

- Entretiens de parents en réponse à une demande,
- Entretiens de parents lors des réunions de parents de l'école en secondaire,
- Concertations avec l'enseignant et la direction dans l'enseignement fondamental ; avec la direction et les équipes éducatives dans l'enseignement secondaire,
- Présence régulière aux conseils de classe en secondaire et présence variable selon les écoles en primaire,
- Observations ciblées en classe dans l'enseignement fondamental,
- Bilans individuels d'enfants,
- Animations en classes en lien avec la problématique rencontrée,
- Accompagnement des réflexions autour des adaptations pédagogiques ou aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques,
- Concertations avec les services extérieurs,
- Accompagnement des équipes éducatives dans certains projets,
- Boîtes aux lettres pour les élèves de 5° et 6° année primaire et les élèves de l'enseignement secondaire,
- Partenariat pour les projets d'école quand ils s'accordent avec nos priorités et notre projet de centre.

Dans l'enseignement secondaire, précisons que les demandes sont écoutées et analysées dans leur globalité tout en prenant le recul nécessaire notamment au niveau du temps. Nos interventions sont guidées par la volonté de rendre le jeune acteur de ses choix, de mettre ses compétences en avant et stimuler les ressources de son milieu de vie. Le respect du rythme de chacun et l'adhésion du jeune sont indispensables à un accompagnement adéquat.

Le centre PMS est un partenaire incontournable pour la mise en place de projet d'intégration. Les demandes de cet ordre nous arrivent nécessairement. Les demandes de projet d'intégration, de plus en plus nombreuses, sont traitées avec beaucoup d'attention et de réflexion avec tous les acteurs concernés. Nos équipes réalisent des entretiens de parents, des bilans individuels, des observations en classe mais également des concertations avec les enseignants sur base de leurs évaluations pédagogiques, des concertations avec les thérapeutes et services extérieurs afin de rassembler un maximum d'éléments permettant de faire apparaître les besoins spécifiques de chaque enfant.

Axe 3 : Les actions de prévention Prioritaire

La prévention est une des missions essentielles de notre centre PMS.

L'optique de prévention à laquelle nous adhérons se veut précoce, continue, globale et coordonnée.

La prévention précoce, en intervenant dès la 1^o maternelle.

La prévention tend à être continue en plaçant les moments de crise dans une histoire et une perspective longitudinale.

La prévention est envisagée de manière globale en considérant l'enfant dans toutes ses dimensions.

Notre centre PMS opte pour une logique optimisante qui ne se limite pas au constat des difficultés mais tente de cerner toutes les ressources mobilisables.

La prévention se doit d'être coordonnée, et pour ce faire nous adoptons un rôle de tiers et d'interface entre les écoles, les familles et les services extérieurs.

Le centre PMS implique les parents et/ou les enseignants dans ses interventions.

- Nous proposons des animations sur des thèmes variés tels que l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, l'estime de soi, l'expression des émotions, l'entrée en primaire, le passage en secondaire,...
- Notre équipe s'implique dans certaines démarches particulières qui rencontrent notre projet de centre, nos priorités et l'analyse des besoins (projet sur le harcèlement à l'école, projet cour de récréation,...) ainsi que dans des projets de la Communauté française-Fédération Wallonie Bruxelles.
- Toujours avec le souci d'être vigilants à prévenir les difficultés, nous proposons des conseils de classe dans l'enseignement primaire.
- Avec la volonté d'être à l'écoute des moments de transitions, nous avons réalisé deux brochures. La première brochure s'adresse aux élèves de 6^o sur le thème de l'Evras intitulée « 3,2,1... en route vers la puberté ! ». Elle est utilisée en complément à nos animations en classe et présente certains aspects de la puberté et quelques références utiles.
- La seconde brochure est destinée également aux élèves de 6^o primaire. Elle s'intitule « 3,2,1... en route vers le secondaire ! » et contient des informations sur l'enseignement secondaire.
- La concertation et la collaboration avec les services extérieurs se fait régulièrement avec les AMO, OpenAdo, le CLPS, la commission de coordination de la maltraitance à Huy,...
- Nos équipes collaborent avec le SPSE, en conformité avec les prescrits légaux, mais dans la mesure des possibilités pour les deux services.

Axe 4 : Le repérage des difficultés

Le centre PMS poursuit, avec les élèves, les parents et l'école, un objectif de lutte contre l'échec scolaire. Nous privilégions les interventions précoces et la continuité des suivis. Ainsi nous accordons une attention particulière aux moments de transition. Le travail en fin d'école maternelle et en fin de scolarité primaire s'inscrivent dans cette optique.

- Les réflexions en équipe, les formations et nos pratiques de terrain, nous ont amenés à envisager autrement le repérage des difficultés. Nous n'utilisons plus le testing collectif systématique en 3° maternelle. Notre place auprès des enseignants est de soutenir d'avantage leurs compétences pédagogiques, leurs observations en classe et de les accompagner dans leurs réflexions afin de parvenir à une connaissance globale et positive de l'enfant.
- Les conseils de classe à thèmes (relations interpersonnelles, affectif, compétences pédagogiques,...) en 3° maternelle permettent de susciter la complémentarité et d'avoir une vue globale de l'enfant. Ces moments de réflexions partagées se veulent riches et constructifs autour de chaque enfant.
- Les bilans individuels ont pour objectif de parvenir à des observations fouillées et de dégager des moyens d'action les plus favorables pour l'évolution positive de l'enfant.
- Notre travail nous amène à identifier les forces et les besoins spécifiques de l'enfant et du jeune, afin de mettre ses ressources à jour et de favoriser sa scolarité.
- Nos expériences avec les projets d'Intégration nous permettent aussi d'envisager cette piste d'aide pour certains enfants ayant des besoins spécifiques.
- Une attention particulière sera portée aux élèves qui entrent à l'école maternelle ainsi que tous les moments d'accrochage scolaire, de même que de l'attention à porter aux nouveaux élèves.
- Avec les classes de 6°ap nous sommes présents et soutenant dans la transition vers l'enseignement secondaire.
- Dans l'enseignement secondaire les élèves de 1° sont rencontrés en animation autour du thème de l'adaptation.
- Les conseils de classe sont des moments utiles au repérage des difficultés, de même que les concertations régulières avec l'équipe pédagogique.
- Les feuilles de liaison avec les parents sont analysées dans ce même objectif.

Axe 5 : Le diagnostic et la guidance

- Les diagnostics et hypothèses sont formulés suite à la rencontre des parents, à des concertations avec les enseignants, des conseils de classes, la récolte d'informations lors des rencontres individuelles de l'enfant, du jeune, de bilans individuels et d'observations en classe.
- Les concertations avec les services extérieurs permettent d'aboutir à une meilleure compréhension du problème mais aussi d'affiner le diagnostic, de réaliser l'accompagnement des parents, l'accompagnement de l'enfant, et éventuellement l'orientation vers un autre service, démarrer un projet d'intégration, ou l'orientation vers l'enseignement spécialisé, ... selon les besoins de l'enfant.
- La guidance que nous proposons, autant dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire, n'est pas une thérapie mais un accompagnement qui contribue au processus d'évolution de l'enfant, et parfois peut aboutir à une orientation vers un suivi thérapeutique dans un autre service.
- Notre rôle d'interface peut aussi être vu comme celui d'un coordinateur, de plaque tournante des informations, en suscitant des mises au point régulières pour mobiliser les différents acteurs autour d'une situation problématique.
- Notre travail se conçoit comme un processus qui évolue en adéquation avec l'enfant et le jeune.
- Notre équipe collabore avec les équipes éducatives autour des PIA et des PPS dans le 1^o degré l'enseignement secondaire.
- Notre spécificité de centre PMS mixte (ordinaire et spécialisé) avec de nombreux projets d'intégration nous amène à considérer et souligner les besoins spécifiques de chaque enfant. Cela se fait notamment par la rencontre de tous les partenaires concernés par l'enfant (équipes pédagogiques, directions des 2 écoles CPMS, thérapeutes extérieurs, parents, ...).
- Dans les projets d'intégration nous participons aux conseils de classe trois ou quatre fois par an ainsi qu'aux rencontres régulières des parents. Notre équipe rencontre individuellement les enfants inscrits dans le projet. Ce travail mobilise largement l'équipe car plusieurs de nos écoles développent ces projets. Notons que la place du CPMS est à réfléchir et analyser régulièrement car elle s'établit en fonction de la répartition des rôles de chacun des partenaires et ne peut se limiter à un modèle systématique. Le rôle de questionner le projet, sa pertinence et son intérêt pour l'enfant est une constante et permet une vision à long terme du projet pour l'enfant.
- Certaines situations prévues par le législateur nous amènent à rendre des avis et rédiger des attestations tel que le maintien en maternelle, l'avancement en 1^o primaire, 8^o année en primaire mais aussi l'orientation vers l'enseignement spécialisé.
- Dans les situations de danger pour l'enfant, en tant qu'organisme de 1^o ligne, nous participons à la mise en place des mesures de protection en urgence.
- Dans l'objectif de vue globale des situations difficiles, nos équipes optent pour une analyse tri-disciplinaire des situations grâce à des concertations régulières.

Axe 6 : L'orientation scolaire et professionnelle

- Nous rendons des avis et délivrons des attestations dans les situations prévues par le législateur. Nos avis s'appuient sur les concertations avec les enseignants, les évaluations pédagogiques des enseignants, les entretiens avec l'enfant ou le jeune, les entretiens de parents, le parcours scolaire antérieur, nos éventuelles interventions antérieures, et le projet envisagé pour chaque enfant. Ce travail complet permet de considérer l'enfant dans sa globalité et de concevoir le projet dans une perspective longitudinale.
- Les solutions d'aide proposées aux élèves en difficultés ayant des besoins spécifiques se font d'abord au sein de l'école avec des aménagements raisonnables, ou par la mise en place de projet d'intégration, ou l'orientation vers l'enseignement spécialisé, ou toute autre piste originale permettant à l'enfant ou au jeune de poursuivre au mieux sa scolarité.
- Pour les projets d'intégration et pour l'orientation vers l'enseignement spécialisé nous réalisons des bilans individuels approfondis qui complètent le travail déjà cité ci-avant et des concertations avec les thérapeutes extérieurs éventuels.
- Soucieux d'accompagner l'enfant au cours de ses différentes étapes de scolarité, nous prévoyons des animations avec les élèves de 6^e année primaire centrées sur le passage vers l'enseignement secondaire. Notre équipe a réalisé une brochure qui est utilisée en complément à ces animations.
- Nos équipes rencontrent les parents lors de réunions collectives afin de les informer de l'organisation de l'enseignement secondaire et de les accompagner dans leur questionnement par des outils et pistes concrètes.
- Notre souhait est d'accompagner l'enfant et ses parents dans la construction d'un projet pédagogique adapté que ce soit vers une autre école, vers l'enseignement secondaire ordinaire, l'enseignement secondaire dans la filière du différencié, avec/sans intégration ou dans l'enseignement spécialisé.
- Dans l'enseignement secondaire l'orientation est travaillée par des animations collectives en 2^e, en 4^e et le travail du PPS avec l'équipe éducative.
- L'orientation vers l'enseignement supérieur nous occupe également afin de favoriser la transition et accompagner les choix du jeune. Nous participons à des animations en classe sur le projet personnel de l'élève et accompagnons toutes les demandes individuelles par l'aide au choix.
- Notre équipe prend part aux conseils de classe en secondaire, y compris ceux qui concernent l'orientation.
- Nos équipes collaborent aux projets proposés par les écoles, la Cité des métiers, le Bassin EFE ou les autres partenaires de l'orientation quand les projets sont en lien avec notre projet de centre.
- L'orientation est conçue comme un processus dynamique et évolutif, travaillé tout au long de la scolarité du jeune. Nos démarches sont adaptées à son âge et ses besoins.

Axe 7 : Le soutien à la parentalité Prioritaire

Nous sommes soucieux d'accompagner au mieux les parents dans les rencontres autour de leur enfant ou leur adolescent. Nous souhaitons être respectueux du rythme, des valeurs et modes de vie de chacun tout en gardant en priorité le bien-être de l'enfant et son épanouissement tout au long de sa scolarité.

Notre place est particulière car nous sommes à la fois très présents dans l'école en y développant une collaboration étroite, avec une bonne connaissance du terrain tout en gardant notre indépendance. D'autre part nous entretenons un lien avec les parents par le travail appuyé que nous réalisons avec eux. Nous tenons à préserver cette place charnière qui est garante de la qualité de notre travail

- Nous sommes soucieux de valoriser les compétences des parents dans chacune de nos rencontres. Nous les accompagnons dans les différents moments des choix à réaliser pour leur enfant.
- Les courriers que nous transmettons aux parents rappellent notre disponibilité à les rencontrer et nous essayons de faciliter l'accessibilité à notre service pour tous les parents.
- Notre mode d'analyse des demandes orienté vers la co-construction, nous apparait comme un bon outil pour aider les parents à cheminer dans la recherche de solutions les plus adaptées pour leur enfant tout en s'appuyant sur les ressources du milieu de vie de l'enfant.
- Notre centre PMS, dans son rôle d'interface, accorde une priorité à cette mission. Il se propose de travailler sur les attentes, les conceptions de l'apprentissage et de l'école, les croyances des parents tout autant que celles des enseignants.
- Nous assistons aux réunions de parents collectives des classes de maternelle (en priorité les classes d'accueil), et selon les contextes à d'autres classes éventuellement.
- Nous sommes également présents aux réunions de parents collectives de 1^{er} secondaire et aux réunions individuelles organisées par l'école suite aux bulletins pour tous les parents demandeurs.
- Notre équipe a réalisé une brochure à destination des élèves de 6^e année primaire à propos de la puberté et l'adolescence, en y intégrant quelques pistes d'informations à destination des parents. Cette brochure est intitulée « 3,2,1... en route vers le puberté ! »

Axe 8 : L'éducation à la santé et au bien-être des jeunes à l'école

Cet axe de travail est en étroite connexion avec l'axe de prévention. La santé est entendue dans un sens global de santé physique, mentale et de bien-être. Nous veillons à ce que chacun soit attentif à développer et protéger le « capital santé » des enfants et à promouvoir une hygiène de vie saine.

- Les fiches familiales proposées aux parents ont été actualisées et se présentent sous forme de feuilles de liaison. Elles nous apportent des informations précieuses, quelquefois complétées par les données que le SPSE nous transmet.
- Nous sommes soucieux de l'éducation à la santé et cela en collaboration avec les écoles, le SPSE et d'autres organismes comme OpenAdo, la maison de la Santé,...
- Nous sommes partenaire des écoles primaires et de l'école secondaire pour accompagner la réflexion des équipes pédagogiques autour du bien-être des enfants et des jeunes.
- Dans l'enseignement secondaire, notre équipe travaille avec les partenaires extérieurs dans le cadre de l'Evras ou d'autres animations.
- Dans les entretiens individuels des jeunes nous veillons à les sensibiliser à une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, toxicomanie, jeux en lignes, réseaux sociaux,...).
- Nous proposons d'être le relais auprès des écoles pour apporter les informations et orienter vers les partenaires extérieurs en adéquation avec le thème à développer (prévention des assuétudes, éducation affective et sexuelle,...).
- Notre équipe est aussi amenée à proposer diverses animations dans ce domaine tel que le sommeil, la connaissance du corps, l'alimentation, l'hygiène,...

4. Conclusions

Notre projet de centre met l'enfant et le jeune au cœur de nos préoccupations.

Nous avons le souci d'adapter au mieux nos pratiques aux besoins, aux réalités et à l'évolution du contexte de vie.

Pour l'ensemble de nos actions nous réalisons des évaluations annuelles en équipe avec notre direction, et ce pour chaque école. Ceci permet d'apprécier la pertinence de toutes nos actions. Nous réfléchissons à l'adéquation entre nos pratiques et les réalités de terrain. Nous pouvons ainsi régulièrement revoir nos objectifs et adapter nos pratiques.

Le choix opéré par l'équipe de se centrer sur le soutien parental, la réponse aux demandes et la prévention tient compte des besoins de nos partenaires, de nos projets et est le fruit de nos réflexions d'équipe, toujours guidées par des valeurs humanistes.

Nathalie STEIMES
Directrice



PSYCHO - MEDICO - SOCIAL
Rue des Augustins 44 4500 HUY
Tél. : 085/212914 - 085/23 11 39
Fax. : 085/ 21 59 71
Pms2huy@skynet.be

CPMS Libre HUY 2

Projet de centre spécifique pour l'enseignement spécialisé 2016- 2020

1.Composition de l'équipe

Nathalie STEIMES, Conseillère psycho-pédagogique et directrice
Vinciane CHARDOME, assistante sociale
Stéphanie MINSIER, Infirmière sociale

2.Etablissement

Ecole SAINTE-CLAIRE, rue des Larrons 8, 4500 HUY
Enseignement fondamental spécialisé type 1,2 et 8.

3.Introduction

Le travail du centre PMS dans une école spécialisée présente certaines particularités. Il est guidé par les mêmes valeurs d'humanisme que notre projet de centre tout en développant certaines particularités en lien avec le cadre légal. La guidance PMS est obligatoire pour tous les enfants, et donc elle n'est pas soumise à une demande préalable aux parents

Axe 1 : L'offre de service

- Nous proposons une rencontre individuelle avec chaque parent de nouvel enfant de l'école. C'est l'occasion d'expliquer les missions et le rôle du PMS. Nous sommes particulièrement attentifs aux attentes des parents par rapport à l'école

et par rapport à notre service.

- Nous sommes présents à la réunion de parents collective de début d'année pour présenter l'équipe, expliquer nos missions et dire notre disponibilité à les rencontrer.
- Nous participons à tous les conseils de classe qui ont lieu deux fois par an pour chaque classe, avec l'ensemble de l'équipe éducative.
- Grâce aux observations en classe et aux animations, nous avons l'opportunité de nous présenter aux enfants.

Axe 2 : La réponse aux demandes

- Les demandes viennent essentiellement de la direction de l'école et des enseignants, mais les parents formulent également des demandes.
- Les conseils de classe permettent une analyse de la situation de l'enfant et, par la concertation, de faire émerger les pistes d'actions possibles.
- En partenariat avec la direction, chaque situation est analysée et les rencontres avec les parents se font parfois avec l'équipe éducative pour certains aspects du problème.
- Les demandes sont aussi variées que les situations individuelles (difficulté affective, difficulté sociale, orientation, difficulté de comportement, situation médicale complexe, dossier Awiph, allocations majorées,...) Il y a régulièrement des demandes urgentes suite aux situations difficiles que vivent certains enfants.
- Certaines demandes (de l'école ou des parents), nous conduisent à rencontrer les enfants, à soutenir les parents, à observer en classe, à organiser des concertations avec des services extérieurs,...

Axe 3 : Les actions de prévention

- Malgré le nombre important de demandes, nous souhaitons maintenir des actions de prévention. Le travail d'éducation affective et sexuelle va se poursuivre avec les grands de l'école, avec la proposition de l'intégrer dans un cours d'éveil tout au long de l'année.
- Dans les familles où l'enfant présente un handicap important, nous soutenons leur cheminement de deuil de l'enfant idéal, de reconnaissance et d'acceptation du handicap, mais aussi l'adaptation à la vie au quotidien, la construction d'un projet de vie pour leur enfant. Ceci est possible par des rencontres régulières de ces parents.

Axe 4 : Le repérage des difficultés

- L'analyse des dossiers, les conseils de classe fouillés et les bilans individuels permettent d'être attentifs aux enfants et leur évolution.
- Chaque rencontre et interpellation (de parents, d'enseignants, de paramédicaux,...) est l'occasion de mettre d'éventuelles difficultés en lumière.

Axe 5 : Le diagnostic et la guidance

Les protocoles, les dossiers, les entretiens individuels, les observations en classe, les entretiens de parents fournissent beaucoup d'informations qui permettent d'appréhender l'enfant dans sa globalité.

Les diagnostics ont, pour la plupart, déjà été posés. Notre rôle sera d'accompagner l'enfant tout au long de sa scolarité, mais aussi les parents et les enseignants.

Axe 6 : L'orientation scolaire et professionnelle

- Pour les enfants de type 2 nous proposons un accompagnement plus intense des familles car il s'agit de trouver des écoles adaptées à leurs besoins très spécifiques. Nous proposons des visites d'écoles, des visites de SRJ, des rencontres fréquentes des parents, des concertations avec les partenaires et thérapeutes extérieurs et tout ce qui permet de leur proposer une structure adaptée aux besoins de l'enfant.
- Quand la question d'un changement de type se pose, nous analysons avec prudence la situation dans sa globalité, nous complétons les informations par des bilans individuels.

Nos avis sont guidés par le projet à long terme de l'enfant, en adéquation à la deuxième mission dévolue aux centres PMS.

- Les enfants sortants, donc quittant l'école à la fin de l'année scolaire, bénéficient aussi d'une attention particulière. Nous rencontrons les parents pour être à l'écoute du projet qu'ils construisent pour leur enfant. Nous réalisons des bilans individuels lorsque le retour vers l'enseignement ordinaire est envisagé. Les bilans pédagogiques impliquent les enseignants.
- Les rencontres individuelles du jeune d'une part et de ses parents d'autre part permettent de travailler la cohésion du projet à long terme pour le jeune.

Axe 7 : Le soutien à la parentalité

Toutes nos actions sont sous-tendues par notre volonté d'accompagner au mieux chaque parent.

Quand la situation le nécessite, nous réalisons des entretiens individuels avec les parents et les orientons vers des services qui peuvent intervenir en famille. Ceci se fait dans la continuité et en soutenant les compétences existantes.

Axe 8 : L'éducation à la santé

Nous considérons l'enfant dans sa globalité et sommes attentifs à la santé, l'hygiène, l'alimentation, le sommeil,...

Nous prévoyons des animations dont le thème sera « mieux connaître son corps », en co-construction avec les enseignants afin d'intégrer cela dans un programme de classe en éveil.

4. Conclusions

Comme pour notre projet de centre, notre projet de centre spécifique pour l'enseignement spécialisé met l'enfant au cœur de nos préoccupations.

Toutes nos actions sont réfléchies et évaluées en concertation régulière de notre équipe.

L'évaluation est aussi réalisée au terme de chaque année scolaire d'une part en équipe avec la direction du centre, et d'autre part avec la direction de l'école.

Nathalie STEIMES
Directrice